

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS	
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie Nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE			
	Six mois	Un an	Six mois	Un		
Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	an Sénégal et autres Etats				La ligne 1.000 francs	
	de la CEDEAO	15.000f	31.000f.	-	-	Chaque annonce répétée ... Moitié prix
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : France, Zaire				(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).	
	R.C.A. Gabon, Maroc.					
	Algérie, Tunisie.	-	-	20.000f.	40.000f	
	Etranger : Autres Pays			23.000f	46.000f	
	Prix du numéro	Année courante	600 f	Année ant.	700f.	
	Par la poste :		Majoration de 130 f par		numéro	
	Journal légalisé	900 f	-	Par la poste	-	Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 9520 790 630/81

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

LOI

2006

8 décembre ... Loi n° 2006-40 portant loi de finances rectificative pour l'année 2006 2175

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces 2204

PARTIE OFFICIELLE

LOI

LOI n° 2006-40 DU 8 DECEMBRE 2006 PORTANT LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR L'ANNÉE 2006.

L'Assemblée nationale a adopté, en sa séance du mercredi 29 novembre 2006 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. – les dispositions des articles premier alinéas II et III, 2,3,4,5,6 alinéas I et II et 7 alinéas I et II de la loi n° 2005-31 du 21 décembre 2005 portant loi de finances pour l'année 2006 sont abrogées et remplacées par les suivantes :

Article premier. – II – Les ressources internes du budget général sont évaluées dans la loi de finances rectificative de l'année 2006, à la somme de 945.926.000.000 francs CFA conformément à l'annexe 1 de la présente loi.

III. – Pour la loi de finances rectificative de l'année 2006, le Président de la République est autorisé à contracter des emprunts et à recevoir des dons au nom de l'Etat du Sénégal d'un montant de 473.972.000.000 francs CFA.

Ces emprunts pourront être contractés soit sur le marché national, soit sur le marché extérieur auprès de pays ou organismes étrangers et auprès d'organismes internationaux, à des conditions fixées par décret ou par convention.

Art. 2 – Les charges du budget général sont évaluées dans la loi de finances rectificative de l'année 2006, à la somme de 1.419.862.567.000 francs CFA conformément aux annexes III et IV de la présente loi.

Art. 3 – Pour la loi de finances rectificative de l'année 2006, les ressources et les charges de l'Etat et l'équilibre qui en résulte, sont fixés aux montants suivants :

RESSOURCES		CHARGES		SOLDE
A-BUDGET GENERAL		Dépenses		
A1-Recettes internes	945,9	Titre 1 dette publique	97,5	
Titre 0 71 Recettes fiscales	890,3	Titre 2 personnel	266,3	
Titre 0 72 Recettes non fiscales	47,5	Titre 3 et 4 autres dépenses	378,2	
Titre 0 76 Recettes exceptionnelles	0,1	Titre 5 dépenses en capital	345,0	
Titre 0 29 Remboursement de prêts	8,0	Titre 6 transfert en capital	327,4	
A2-Recettes externes	452,0			
Titre 0 16 Emprunt obligatoire	75,0			
Titre 0 16 Emprunt programme	37,0			
Titre 0 74 Dons budgétaires	12,6			
Titre 0 12 à 17 Tirage de Dons et emprunts	327,4			
TOTAL A= (A1+A2)	1397,9	TOTAL	1414,4	-16,5
B-COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				
Titre 7-Recettes	41,7	Titre 7 dépenses	47,2	-5,5
TOTAL C= (A+B)	1439,6	Total	1461,6	-22,0

Art. 4 – Le montant des crédits ouverts pour la loi de finances rectificative de l'année 2006, au titre des services votés réévalués du budget de fonctionnement, est fixé à la somme de 730.800.000.000 francs CFA ainsi répartie :

- Titre 1 Amortissement et charges dette publique 97 500 000.000 francs CFA
- Titre 2 dépenses personnel 266.300.000.000 francs CFA
- Titre 3 dépenses de fonctionnement 197.222.093.000 francs CFA
- Titre 4 Autres transferts courants 164.277.907.000 francs CFA
- Titre 4 transferts courants subventions aux CST 5.500.000.000 francs CFA

Art. 5 – Il est ouvert, pour la loi de finances rectificative de l'année 2006, au titre des mesures nouvelles sur les dépenses ordinaires, des crédits d'un montant de 16.696.000.000 francs CFA ainsi répartis :

- Titre 3 dépenses de fonctionnement 7.479.552.000 francs CFA
- Titre 4 transferts courants 9.216.448.000 francs CFA

Ces crédits sont répartis par ministère conformément à l'annexe IV de la présente loi.

Art. 6 – I. Pour la loi de finances rectificative de l'année 2006, les ressources internes destinées au financement des dépenses en capital sont évaluées à 344.995.000.000 francs CFA

II. – Il est ouvert pour la loi de finances rectificative de l'année 2006, au titre des dépenses en capital du budget général, les crédits de paiement de montant 344.995.000.000 francs CFA.

Art. 7 – I. Pour la loi de finances rectificative 2006, les prévisions de tirage (emprunts et subventions) affectées des dépenses en capital sur ressources extérieures sont évaluées à 327.372.000.000 francs CFA ainsi réparties :

- Emprunt 226.295.000.000 francs CFA
- Subvention 101.077.000.000 francs CFA

II. – Les financements acquis affectés à des dépenses en capital sont évalués à 1.563.634.000.000 de francs CFA ainsi répartis :

- Emprunt 1.091.366.000.000 francs CFA
- Subvention 472.268.000.000 francs CFA

Ces prévisions de tirage (PT) et financements acquis (FA) sont repris conformément à l'annexe V jointe à la présente loi.

Art. 2 – les dispositions de la loi n° 2005-31 du 21 décembre 2005 portant loi de finances pour l'année 2006 sont complétées par un article 20 ainsi libellé :

Article 20. – Dans le cadre des augmentations de salaires décidées par le gouvernement, celles concernant les hiérarchies C, D, et E sont exonérées d'impôts sur le revenu des personnes physiques.

Art. 3 – les dispositions de la loi n° 2005-31 du 21 décembre 2005 portant loi de finances pour l'année 2006 sont complétées par un article 21 ainsi libellé :

Article 21. – Il est institué un prélèvement dénommé prélèvement FSIPP sur les prix des hydrocarbures raffinés.

La valeur du prélèvement FSIPP est fixée lors de chaque révision des prix des hydrocarbures raffinés conformément aux dispositions du décret 2006-952 du 26 septembre 2006 abrogeant et remplaçant le décret 98-342 du 21 avril 1998 fixant les modalités de détermination des prix des hydrocarbures raffinés.

Les modalités de recouvrement du prélèvement FSIPP sont déterminées par arrêté du Ministre chargé des Finances.

Les modalités d'utilisation du prélèvement FSIPP sont déterminées par décret.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Dakar, le 8 décembre 2006.

Abdoulaye WADE.

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Macky SALL.

ANNEXES LEGISLATIVES

ANNEXE 1

Prévisions des recettes par article et par paragraphe

En milliers

Nomenclature budgétaire et nature recette	PREV.LF 2006	PREV.LFR 2006	ecarts	
			Val Abs	Val rel
ARTICLE 71 - RECETTES FISCALES				
Paragraphe 711				
Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	96.400.000	96.400.000	0	0,00%
Paragraphe 712				
Impôts sur les salaires et autres rémunérations	110.600.000	110.600.000	0	0,00%
Paragraphe 713				
Impôts sur le patrimoine	14.000.000	14.000.000	0	
Paragraphe 714				
Autres impôts directs	2.000.000	2.000.000	0	0,00%
Paragraphe 715				
Impôts et taxes intérieures sur les biens et services	510.600.000	514.800.000	4.200.000	0,82%
Paragraphe 716				
Droits de timbres et d'enregistrement	21.800.000	21.800.000	0	0,00%
Paragraphe 717				
Droits et taxes à l'importation	120.600.000	130.726.000	10.126.000	8,40%
Paragraphe 719				
Autres recettes fiscales	8.000.000	8.000.000	0	
71 - TOTAL RECETTES FISCALES	884.000.000	898.326.000	14.326.000	1,62%
ARTICLE 72 - RECETTES NON FISCALES				
Paragraphe 721-				
Revenue de l'Entreprise et du Domaine	15.900.000	15.900.000	0	0,00%
Paragraphe 722-				
Droits et frais administratifs	2.800.000	2.800.000	0	0,00%
Paragraphe 723-				
Amendes et condamnations pécuniaires	100.000	100.000	0	0,00%
Paragraphe 724-				
Produits financiers	18.900.000	18.900.000	0	0,00%
Paragraphe 729-				
Autres recettes non fiscales	4.700.000	9.800.000	5.100.000	108,51%
72 - TOTAL RECETTES NON FISCALES	42.400.000	47.500.000	5.100.000	12,03%
ARTICLE 76 - AUTRES				
Paragraphe 76				
Recettes exceptionnelles	100.000	100.000	0	0,00%
TOTAL AUTRES RECETTES ART 29	100.000	100.000	0	0,00%
TOTAL RECETTES INTERIEURES	926.500.000	945.926.000	19.426.000	2,10%
ARTICLE - 12 - Dons, projets et legs	101.077.000	101.077.000	0	0,00%
ARTICLE - 15 - Tirage sur emprunt	191.895.000	226.295.000	34.400.000	17,93%
ARTICLE - 16 - Dons programmes	134.000.000	134.000.000	0	0,00%
ARTICLE - 74 - Emprunts programmes	12.600.000	12.600.000		0,00%
TOTAL RECETTES EXTERIEURES	439.572.000	473.972.000	34.400.000	7,83%
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1.366.072.000	1.419.898.000	53.826.000	3,94%

**REPARTITION PAR POUVOIR PUBLIC
ET PAR MINISTERE DE LA REEVALUATION
DES SERVICES VOTES APPLICABLES
AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE
(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
10 Dette Publique		
DETTE PUBLIQUE		
Dette Publique		
Titre 1 – 10 Amortissement et charge de la dette publique et dépense	119.500.000.000.	97.500.000.000
Total Dette Publique	119.500.000.000	97.500.000.000
TOTAL DETTE PUBLIQUE	11.950.000.000.000	97.500.000.000
Total Général Section 10	119.500.000.000	97.500.000.000
 21 Présidence de la République		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 21 Dépenses de personnel	2.700.477.000	2.700.477.000
Titre 3 – 21 Dépenses de fonctionnement	6.139.334.000	6.139.334.000
Titre 4 – 21 Transferts courants	2.730.318.000	2.730.318.000
Total Budget de Fonctionnement	11.570.129.000	11.570.129.000
TOTAL BUDGET GENERAL	11.570.129.000	11.570.129.000
Total Général Section 21	11.570.129.000	11.570.129.000
 22 Assemblée Nationale		
Budget général		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 22 Dépenses de personnel	2.887.728.000	2.887.728.000
Titre 3 – 22 Dépenses de fonctionnement	4.760.500.000	4.760.500.000
Titre 4 – 22 Transferts courants	96.800.000	96.800.000
Total Budget de Fonctionnement	7.745.028.000	7.745.028.000
TOTAL BUDGET GENERAL	7.745.028.000	7.745.028.000
Total Général Section 22	7.745.028.000	7.745.028.000
 23 Commission Electorale Nationale Autonome		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 3 – 23 Dépenses de fonctionnement	0	0
Titre 4 – 23 Transferts courants	800.000.000	800.000.000
Total Budget de Fonctionnement	800.000.000	800.000.000
TOTAL BUDGET GENERAL	800.000.000	800.000.000
Total Général Section 23	800.000.000	800.000.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
24 Conseil de la République Aff. Eco. et Sociales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 24 Dépenses de personnel	1.988.511.000	1.988.511.000
Titre 3 - 24 Dépenses de fonctionnement	900.000.000	900.000.000
Total Budget de Fonctionnement	2.888.511.000	2.888.511.000
TOTAL BUDGET GENERAL	2.888.511.000	2.888.511.000
Total Général Section 24	2.888.511.000	2.888.511.000
25 Conseil Constitutionnel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 25 Dépenses de personnel	88.231.000	88.231.000
Titre 3 - 25 Dépenses de fonctionnement	73.761.000	73.761.000
Total Budget de Fonctionnement	161.992.000	161.992.000
TOTAL BUDGET GENERAL	161.992.000	161.992.000
Total Général Section 25	161.992.000	161.992.000
26 Conseil d'Etat		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 26 Dépenses de personnel	209.614.000	209.614.000
Titre 3 - 26 Dépenses de fonctionnement	140.003.000	140.003.000
Total Budget de Fonctionnement	349.617.000	349.617.000
TOTAL BUDGET GENERAL	349.617.000	349.617.000
Total Général Section 26	349.617.000	349.617.000
27 Cour de Cassation		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 27 Dépenses de personnel	286.989.000	286.989.000
Titre 3 - 27 Dépenses de fonctionnement	144.358.000	144.358.000
Titre 4 - 27 Transfert courants	2.100.000	2.100.000
Total Budget de Fonctionnement	433.447.000	433.447.000
TOTAL BUDGET GENERAL	433.447.000	433.447.000
Total Général Section 27	433.447.000	433.447.000
28 Cour des Comptes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 28 Dépenses de personnel	468.113.000	468.113.000
Titre 3 - 28 Dépenses de fonctionnement	264.250.000	264.250.000
Total Budget de Fonctionnement	732.363.000	732.363.000
TOTAL BUDGET GENERAL	732.363.000	732.363.000
Total Général Section 28	732.363.000	732.363.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
30 Primature		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 30 Dépenses de personnel	667.927.000	1.383.875.000
Titre 3 - 30 Dépenses de fonctionnement	3.396.094.000	3.654.387.000
Titre 4 - 30 Transferts courants	1.209.560.000	1.209.560.000
Total Budget de Fonctionnement	5.273.581.000	6.247.822.000
TOTAL BUDGET GENERAL	5.273.581.000	6.247.822.000
Total Général Section 30	5.273.581.000	6.247.822.000
 31 Ministère des Affaires Etrangères		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 31 Dépenses de personnel	10.483.019.000	10.483.019.000
Titre 3 - 31 Dépenses de fonctionnement	10.657.633.000	10.657.633.000
Titre 4 - 31 Transferts courants	4.529.336.000	4.529.336.000
Total Budget de Fonctionnement	25.669.988.000	25.669.988.000
TOTAL BUDGET GENERAL	25.669.988.000	25.669.988.000
Total Général Section 31	25.669.988.000	25.669.988.000
 32 Ministère des Forces Armées		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 - 32 Dépenses de personnel	42.561.284.000	42.561.284.000
Titre 3 - 32 Dépenses de fonctionnement	14.581.728.000	14.451.728.000
Titre 4 - 32 Transferts courants	709.879.000	3.741.879.000
Total Budget de Fonctionnement	57.852.891.000	60.754.891.000
TOTAL BUDGET GENERAL	57.852.891.000	60.754.891.000
Total Général Section 32	57.852.891.000	60.754.891.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
33 Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 33 Dépenses de personnel	19.468.756.000	19.747.106.000
Titre 3 – 33 Dépenses de fonctionnement	10.794.506.000	11.066.109.000
Titre 4 – 33 Transferts courants	0	14.713.105.000
Total Budget de Fonctionnement	30.263.262.000	45.526.320.000
TOTAL BUDGET GENERAL	30.263.262.000	45.526.320.000
Total Général Section 33	30.263.262.000	45.526.320.000
34 Ministère de la Justice		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 34 Dépenses de personnel	9.019.602.000	9.019.602.000
Titre 3 – 34 Dépenses de fonctionnement	4.137.372.000	4.137.372.000
Titre 4 – 34 Transferts courants	710.700.000	710.700.000
Total Budget de Fonctionnement	13.867.674.000	13.867.674.000
TOTAL BUDGET GENERAL	13.867.674.000	13.867.674.000
Total Général Section 34	13.867.674.000	13.867.674.000
35 Min Fonct. Pub. Trav. Emploi et Org. Profess.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 35 Dépenses de personnel	666.314.000	666.314.000
Titre 3 – 35 Dépenses de fonctionnement	673.430.000	673.430.000
Titre 4 – 35 Transferts courants	60.000.000	60.000.000
Total Budget de Fonctionnement	1.399.744.000	1.399.744.000
TOTAL BUDGET GENERAL	1.399.744.000	1.399.744.000
Total Général Section 35	1.399.744.000	1.399.744.000
36 Min. Relat. avec les Institutions		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 36 Dépenses de personnel	94.804.000	94.804.000
Titre 3 – 36 Dépenses de fonctionnement	120.123.000	120.123.000
Total Budget de Fonctionnement	214.927.000	214.927.000
TOTAL BUDGET GENERAL	214.927.000	214.927.000
Total Général Section 36	214.927.000	214.927.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
37 Min de la Coopération Internationale et de la Coopération Décentralisée		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 37 Dépenses de personnel	192.131.000	192.131.000
Titre 3 – 37 Dépenses de fonctionnement	241.885.000	241.885.000
Total Budget de Fonctionnement	434.016.000	434.016.000
TOTAL BUDGET GENERAL	434.016.000	434.016.000
Total Général Section 37	434.016.000.	434.016.000
 39 Ministère des Sénégalais de l'Extérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 39 Dépenses de personnel	123.823.000	123.823.000
Titre 3 – 39 Dépenses de fonctionnement	212.538.000	212.538.000
Titre 4 – 39 Transferts courants	61.474.000	61.474.000
Total Budget de Fonctionnement	397.835.000	397.835.000
TOTAL BUDGET GENERAL	397.835.000	397.835.000
Total Général Section 39	397.835.000	397.835.000
 40 Ministère de l'Economie Maritime et des Transports Maritimes Internationaux		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 40 Dépenses de personnel	1.125.290.000	1.125.290.000
Titre 3 – 40 Dépenses de fonctionnement	683.137.000	683.137.000
Titre 4 – 40 Transferts courants	21.600.000	21.600.000
Total Budget de Fonctionnement	1.830.027.000	1.830.027.000
TOTAL BUDGET GENERAL	1.830.027.000	1.830.027.000
Total Général Section 40	1.830.027.000	1.830.027.000
 41 Min. Infrast. Tr. Ter. Tr. Marit. Intérieurs		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 41 Dépenses de personnel	687.697.000	687.697.000
Titre 3 – 41 Dépenses de fonctionnement	360.172.000	360.172.000
Total Budget de Fonctionnement	1.047.869.000	1.047.869.000
TOTAL BUDGET GENERAL	1.047.869.000	1.047.869.000
Total Général Section 41	1.047.869.000	1.047.869.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
42 Ministère Agriculture et Hydraulique Rurale et de la Sécurité Alimentaire		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 42 Dépenses de personnel	2.996.439.000	3.147.758.000
Titre 3 – 42 Dépenses de fonctionnement	1.442.535.000	2.232.513.000
Titre 4 – 42 Transferts courants	4.639.937.000	4.639.937.000
Total Budget de Fonctionnement	9.078.911.000	10.020.208.000
TOTAL BUDGET GENERAL	9.078.911.000	10.020.208.000
Total Général Section 42	9.078.911.000	10.020.208.000
43 Ministère de l'Economie et des Finances		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 43 Dépenses de personnel	12.560.859.000	12.560.859.000
Titre 3 – 43 Dépenses de fonctionnement	6.578.440.000	6.578.440.000
Titre 4 – 43 Transferts courants	518.076.000	518.076.000
Total Budget de Fonctionnement	19.657.375.000	19.657.375.000
TOTAL BUDGET GENERAL	19.657.375.000	19.657.375.000
Total Général Section 43	19.657.375.000	19.657.375.000
44 Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 44 Dépenses de personnel	406.469.000	406.469.000
Titre 3 – 44 Dépenses de fonctionnement	294.422.000	294.422.000
Titre 4 – 44 Transferts courants	1.408.264.000	1.408.264.000
Total Budget de Fonctionnement	2.109.155.000	2.109.155.000
TOTAL BUDGET GENERAL	2.109.155.000	2.109.155.000
Total Général Section 44	2.109.155.000	2.109.155.000
45 Ministère du Commerce		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 45 Dépenses de personnel	733.900.000	733.900.000
Titre 3 – 45 Dépenses de fonctionnement	396.971.000	396.971.000
Titre 4 – 45 Transferts courants	614.620.000	614.620.000
Total Budget de Fonctionnement	1.745.491.000	1.745.491.000
TOTAL BUDGET GENERAL	1.745.491.000	1.745.491.000
Total Général Section 45	1.745.491.000	1.745.491.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
46 Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménag. Territ.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 46 Dépenses de personnel	1.009.385.000	863.379.000
Titre 3 – 46 Dépenses de fonctionnement	459.770.000	434.331.000
Total Budget de Fonctionnement	1.469.155.000	1.297.710.000
TOTAL BUDGET GENERAL	1.469.155.000	1.297.710.000
Total Général Section 46	1.469.155.000	1.297.710.000
 47 Ministère de l'Energie et des Mines		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 47 Dépenses de personnel	272.891.000	272.891.000
Titre 3 – 47 Dépenses de fonctionnement	189.349.000	189.349.000
Titre 4 – 47 Transferts courants	2.000.000	2.000.000
Total Budget de Fonctionnement	464.240.000	464.240.000
TOTAL BUDGET GENERAL	464.240.000	464.240.000
Total Général Section 47	464.240.000	464.240.000
 48 Min. Patrimoine Bâti Habitat Construction		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 48 Dépenses de personnel	291.095.000	291.095.000
Titre 3 – 48 Dépenses de fonctionnement	339.794.000	339.794.000
Total Budget de Fonctionnement	630.889.000	630.889.000
TOTAL BUDGET GENERAL	630.889.000	630.889.000
Total Général Section 48	630.889.000	630.889.000
 49 Ministère du Tourisme Transports aériens		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 49 Dépenses de personnel	408.714.000	404.112.000
Titre 3 – 49 Dépenses de fonctionnement	229.522.000	347.322.000
Titre 4 – 49 Transferts courants	107.776.000	107.776.000
Total Budget de Fonctionnement	746.012.000	859.210.000
TOTAL BUDGET GENERAL	746.012.000	859.210.000
Total Général Section 49	746.012.000	859.210.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
50 Ministère de l'Education		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 50 Dépenses de personnel	106.846.620.000	106.846.620.000
Titre 3 – 50 Dépenses de fonctionnement	47.603.553.000	47.603.553.000
Titre 4 – 50 Transferts courants	50.631.564.000	50.631.564.000
Total Budget de Fonctionnement	205.081.737.000	205.081.737.000
TOTAL BUDGET GENERAL	205.081.737.000	205.081.737.000
Total Général Section 50	205.081.737.000	205.081.737.000
51 Ministère Recherche Scientifique		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 51 Dépenses de personnel	163.842.000	163.842.000
Titre 3 – 51 Dépenses de fonctionnement	204.669.000	204.669.000
Titre 4 – 51 Transferts courants	1.296.055.000	1.296.055.000
Total Budget de Fonctionnement	1.664.566.000	1.664.566.000
TOTAL BUDGET GENERAL	1.664.566.000	1.664.566.000
Total Général Section 51	1.664.566.000	1.664.566.000
52 Ministère des Sports		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 52 Dépenses de personnel	1.041.732.000	1.041.732.000
Titre 3 – 52 Dépenses de fonctionnement	4.130.246.000	4.130.246.000
Titre 4 – 52 Transferts courants	77.000.000	77.000.000
Total Budget de Fonctionnement	5.248.978.000	5.248.978.000
TOTAL BUDGET GENERAL	5.248.978.000	5.248.978.000
Total Général Section 52	5.248.978.000	5.248.978.000
53 Min Culture Patrimoine Histo. Classé		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 53 Dépenses de personnel	685.559.000	685.559.000
Titre 3 – 53 Dépenses de fonctionnement	634.712.000	634.712.000
Titre 4 – 53 Transferts courants	2.197.010.000	2.197.010.000
Total Budget de Fonctionnement	3.517.281.000	3.517.281.000
TOTAL BUDGET GENERAL	3.517.281.000	3.517.281.000
Total Général Section 53	3.517.281.000	3.517.281.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
54 Ministère Santé et de la Prévention Médicale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 54 Dépenses de personnel	21.195.433.000	21.195.433.000
Titre 3 – 54 Dépenses de fonctionnement	15.692.545.000	15.692.545.000
Titre 4 – 54 Transferts courants	16.011.692.000	12.979.692.000
Total Budget de Fonctionnement	52.899.670.000	49.867.670.000
TOTAL BUDGET GENERAL	52.899.670.000	49.867.670.000
Total Général Section 54	52.899.670.000	49.867.670.000
55 Ministère de la Jeunesse		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 55 Dépenses de personnel	862.080.000	862.080.000
Titre 3 – 55 Dépenses de fonctionnement	1.139.205.000	1.139.205.000
Titre 4 – 55 Transferts courants	226.000.000	226.000.000
Total Budget de Fonctionnement	2.227.285.000	2.227.285.000
TOTAL BUDGET GENERAL	2.227.285.000	2.227.285.000
Total Général Section 55	2.227.285.000	2.227.285.000
56 Ministère de l'Environnement et Protection nature		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 56 Dépenses de personnel	2.285.755.000	2.285.755.000
Titre 3 – 56 Dépenses de fonctionnement	2.573.094.000	2.573.094.000
Titre 4 – Transferts courants	20.000.000	20.000.000
Total Budget de Fonctionnement	4.878.849.000	4.878.849.000
TOTAL BUDGET GENERAL	4.878.849.000	4.878.849.000
Total Général Section 56	4.878.849.000	4.878.849.000
57 Ministère de la Solidarité nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 57 Dépenses de personnel	605.132.000	103.793.000
Titre 3 – 57 Dépenses de fonctionnement	1.400.692.000	312.800.000
Titre 4 – 57 Transferts courants	695.000.000	100.000.000
Total Budget de Fonctionnement	2.700.824.000	516.593.000
TOTAL BUDGET GENERAL	2.700.824.000	516.593.000
Total Général Section 57	2.700.824.000	516.593.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
58 Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 58 Dépenses de personnel	920.525.000	1.270.545.000
Titre 3 – 58 Dépenses de fonctionnement	1.171.264.000	1.469.178.000
Titre 4 – 58 Transferts courants	434.822.000	1.019.822.000
Total Budget de Fonctionnement	2.516.611.000	3.759.545.000
TOTAL BUDGET GENERAL	2.516.611.000	3.759.545.000
Total Général Section 58	2.516.611.000	3.759.545.000
59 Min. Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 59 Dépenses de personnel	5.726.849.000	5.726.849.000
Titre 3 – 59 Dépenses de fonctionnement	2.260.074.000	2.260.074.000
Titre 4 – 59 Transferts courants	641.257.000	641.257.000
Total Budget de Fonctionnement	8.628.180.000	8.628.180.000
TOTAL BUDGET GENERAL	8.628.180.000	8.628.180.000
Total Général Section 59	8.628.180.000	8.628.180.000
60 Charges non réparties « Dépenses Communes »		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 60 Dépenses de personnel	10.075.775.000	10.075.775.000
Titre 3 – 60 Dépenses de fonctionnement	48.429.971.000	48.429.971.000
Titre 4 – 60 Transferts courants	62.910.150.000	62.910.150.000
Total Budget de Fonctionnement	121.415.896.000	121.415.896.000
TOTAL BUDGET GENERAL	121.415.896.000	121.415.896.000
Total Général Section 60	121.415.896.000	212.415.896.000
61 Ministère du Plan et du Développement Durable		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 61 Dépenses de personnel	321.589.000	321.589.000
Titre 3 – 61 Dépenses de fonctionnement	266.262.000	266.262.000
Total Budget de Fonctionnement	587.851.000	587.851.000
TOTAL BUDGET GENERAL	587.851.000	587.851.000
Total Général Section 61	587.851.000	587.851.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
62 Ministère de l'Elevage		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 62 Dépenses de personnel	908.555.000	908.555.000
Titre 3 – 62 Dépenses de fonctionnement	332.297.000	332.297.000
Titre 4 – 62 Transferts courants	23.142.000	23.142.000
Total Budget de Fonctionnement	1.263.994.000	1.263.994.000
TOTAL BUDGET GENERAL	1.263.994.000	1.263.994.000
Total Général Section 62	1.263.994.000	1.263.994.000
 63 Min. Information		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 63 Dépenses de personnel	191.476.000	191.476.000
Titre 3 – 63 Dépenses de fonctionnement	1.127.886.000	1.127.886.000
Titre 4 – 63 Transferts courants	471.370.000	471.370.000
Total Budget de Fonctionnement	1.790.732.000	1.790.732.000
TOTAL BUDGET GENERAL	1.790.732.000	1.790.732.000
Total Général Section 63	1.790.732.000	1.790.732.000
 64 Min. des PME – Entr. Fem et Micro Finance		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 64 Dépenses de personnel	188.665.000	188.665.000
Titre 3 – 64 Dépenses de fonctionnement	507.550.000	507.550.000
Titre 4 – 64 Transferts courants	340.000.000	340.000.000
Total Budget de Fonctionnement	1.036.215.000	1.036.215.000
TOTAL BUDGET GENERAL	1.036.215.000	1.036.215.000
Total Général Section 64	1.036.215.000	1.036.215.000
 65 Ministère Collectivités locales et Décentralisation		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 65 Dépenses de personnel	1.141.604.000	138.159.000
Titre 3 – 64 Dépenses de fonctionnement	869.296.000	336.400.000
Titre 4 – 65 Transferts courants	15.475.405.000	50.000.000
Total Budget de Fonctionnement	17.486.305.000	524.559.000
TOTAL BUDGET GENERAL	17.486.305.000	524.559.000
Total Général Section 65	17.486.305.000	524.559.000

Pouvoirs publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LF 2006	LFR pour l'année 2006 Réévaluation services votés
66 Ministère Poste, Télécom. Et Nouv. Techn. Info. Com		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 66 Dépenses de personnel	117.071.000	117.071.000
Titre 3 – 66 Dépenses de fonctionnement	243.700.000	243.700.000
Total Budget de Fonctionnement	360.771.000	360.771.000
TOTAL BUDGET GENERAL	360.771.000	360.771.000
Total Général Section 66	360.771.000	360.771.000
 67 Min. NEPAD Intégr. Eco. Afr. Et Polit. Bon. Gouv.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 67 Dépenses de personnel	90.698.000	90.698.000
Titre 3 – 67 Dépenses de fonctionnement	155.750.000	155.750.000
Titre 4 – 67 Transferts courants	115.000.000	155.000.000.
Total Budget de Fonctionnement	361.448.000	360.448.000
TOTAL BUDGET GENERAL	361.448.000	361.448.000
Total Général Section 67	361.448.000	361.448.000
 68 Ministère Prévention Hygiène Publique Assainissement et d'Hydraulique Urbaine		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 68 Dépenses de personnel	530.978.000	530.978.000
Titre 3 – 68 Dépenses de fonctionnement	267.700.000	267.700.000
Total Budget de Fonctionnement	798.678.000	798.678.000
TOTAL BUDGET GENERAL	798.678.000	798.678.000
Total Général Section 68	798.678.000	798.678.000
 69 Ministère du Cadre de vie et des Loisirs		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2 – 69 Dépenses de personnel	0	159.755.000
Titre 3 – 69 Dépenses de fonctionnement	0	40.639.000
Titre 4 – 69 Transferts courants	0	712.300.000
Total Budget de Fonctionnement	0	912.694.000
TOTAL BUDGET GENERAL	0	912.694.000
Total Général Section 69	0	912.694.000
 TOTAL GENERAL TOUTES SECTIONS	752.800.000.000	730.800.000.000

**REPARTITION PAR POUVOIR PUBLIC
ET PAR MINISTERE DES MESURES NOUVELLES
APPLICABLES AU FONCTIONNEMENT**

ANNEXE 4 : Répartition des mesures nouvelles

POUV. PUBL. ET MINISTRES	PERSONNEL	FONCTION.	TRANSFERTS COURANTS	TOTAL
POUVOIRS PUBLICS				
21 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	400.000.000			400.000.000
22 ASSEMBLEE NATIONALE	-			
23 COMMIS. ELECTORALE NAT. AUTONOME			800.000.000.	800.000.000
24 CONS. REP. AFF. ECONOM. SOCIALES	-			
25 C. CONSTITUTIONNEL	-			
26 C. D'ETAT	-			
27 C. CASSATION	-			
28 C. COMPTES	-			
S/TOTAL POUVOIRS PUBLICS	400.000.000	400.000.000	800.000.000	1.200.000.000
30 PRIMATURE			1.020.500.000	1.020.500.000
31 M. AFF. ETRANG.	300.000.000			300.000.000
32 M. FORCES ARMEES	-			
33 M. INTERIEUR COLLECTIVITES LOC.	2.200.000.000			2.200.000.000
34 M. JUSTICE	-			
35 M. FONCT. PUB. TRAV. EMP. ORG. PROF.	-			
36 M. RELAT. INSTITUTION	-			
37 M. COOP. DEC. PLANF. REG.	-			
39 M. SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR	-			
40 M. ECONOMIE MARITIME	-			
41 M. INFR. EQUIP. TRANSP. TER. MARIT. INT.	-			
42 M. AGRICLUTURE SECURITE AL. HYD. RYR.	-			
43 M ECONOMIE ET DES FINANCES	-			
44 M. INDUSTRI. ARTISANAT	-			
45 M. COMMERCE	-			
46 M. URBAN. AMENAGEMENT TERRIT.	-			
47 M. ENERGIE ET MINES	-			
48 M. PATRIM. BATI HABITAT ET CONSTR.	-			
49 M. TOURISME ET TRANSP. AERIENS	4.352.802.000			
50 M. EDUCATION		4.352.802.000	5.595.948.000	9.948.750.000
51 M.RECH SCIENTIFIQUE	-			
52 M. SPORTS	-			
53 M. CULTURE PATRIM HISTOR. CLASSE	-			
54 M. SANTE ET PREVENTION	100.000.000	100.000.000	700.000.000	800.000.000

POUV. PUBL. ET MINISTÈRES	PERSONNEL	FONCTION.	TRANSFERTS COURANTS	TOTAL
55 M. JEUNESSE	-			
56 M. ENVIRO ET ASSAINISSEMENT	-			
58 M. FEMME FAMILLE DEV. SOCIAL	-			
59 M. ENSEIGN. TECHN. FORMAT. PROF	-	86.750.000		86.750.000
61 M. PLAN DEVELOPPEMENT DURABLE	-			
62 M. ELEVAGE	-			
63 M. INFORMATION	-			
64 M. PME ET MICRO FINANCE	-			
66 M. POSTES TELECOM. N.T.I.C.	-			
67 M. NEPAD INTEG. ECO.AFRIC. ET B. GOUVERN.	-			
68 M. PREVENT. HYGIENE PUB. ASSAINIS.	-			
69 M. CADRE DE VIE DES LOISIRS		40.000.000.		40.000.000
60 M. CHARGES NON REPARTIES			1.100.000.000	1.100.000.000
S/TOTAL MOYENS DES SERVICES	-	7.079.552.000	8.416.448.000	15.496.000.000
TOTAL GENERAL	-	7.479.552.000	9.216.448.000	16.696.000.000

**REPARTITION PAR POUVOIR PUBLIC
ET PAR MINISTERE DES CREDITS DE PAIEMENT NOUVEAUX
APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS**

ANNEXE 5 : Répartition des nouveaux crédits de paiement

POUV. PUB. ET MINISTÈRES	Dépenses en capital exécutées par l'Etat	Transfert en capital	TOTAL
POUVOIRS PUBLICS			
21 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	34.400.000.000	1.780.000.000	36.180.000.000
22 ASSEMBLEE NATIONALE	-		
23 COMMIS. ELECTORALE NAT. AUTONOME	-		
24 CONS. REP. AFF. ECONOM. SOCIALES	-		
25 C. CONSTITUTIONNEL	-		
26 C. D'ETAT	-		
27 C. CASSATION	-		
28 C. COMPTES	-		
S/TOTAL POUVOIRS PUBLICS	34.400.000.000	1.780.000.000	36.180.000.000
30 PRIMATURE		2.750.000.000	2.750.000.000
31 M. AFF. ETRANG.	-		
32 M. FORCES ARMEES	-		
33 M. INTERIEUR COLLECTIVITES LOC.	300.000.000	250.000.000	550.000.000
34 M. JUSTICE	700.000.000		700.000.000
35 M. FONCT. PUB. TRAV. EMP. ORG. PROF.		1.500.000.000	1.500.000.000
36 M. RELAT. INST. PARL. NAT. REG. UN. AF.	-		
37 M. COOP. DEC. PLANF. REG.	-		
39 M. SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR	-		
40 M. ECONOMIE MARITIME	250.000.000	500.000.000	750.000.000
41 M. INFR. EQUIP. TRANSP. TER. MARIT. INT.		1.300.000.000	1.300.000.000
42 M. AGRICULTURE ELEVAGE HYDRAULIQUE.	1.000.000.000	10.700.000.000	11.700.000.000
43 M ECONOMIE ET DES FINANCES	-		
44 M. INDUSTRI. ARTISANAT	-		
45 M. COMMERCE	-		
46 M. URBAN. AMENAGEMENT TERRIT.	-		
47 M. ENERGIE ET MINES	-		
48 M. PATRIM. BATI HABITAT ET CONSTR.		2.000.000.000	2.000.000.000
49 M. TOURISME ET TRANSP. AERIENS	-		
50 M. EDUCATION	-		
51 M. RECH SCIENTIFIQUE	-		
52 M. SPORTS	-		
53 M. CULTURE PATRIM HISTOR. CLASSE	-		

POUV. PUB. ET MINISTERS	Dépenses en capital exécutées par l'Etat	Transfert en capital	TOTAL
54 M. SANTE ET PREVENTION	-		
55 M. JEUNESSE	-		
56 M. ENVIRO ET ASSAINISSEMENT	-		
58 M. FEMME FAMILLE DEV. SOCIAL	-		
59 M. ENSEIGN. TECHN. FORMAT. PROF	-		
61 M. PLAN DEVELOPPEMENT DURABLE	-		
62 M. ELEVAGE	1.500.000.000		1.500.000.000
63 M. INFORMATION		200.000.000	200.000.000
64 M. PME ET MICRO FINANCE	-		
66 M. POSTES TELECOM. N.T.I.C.	-		
67 M. NEPAD INTEG. ECO.AFRIC. ET B. GOUVERN.	-		
68 M. PREVENT. HYGIENE PUB. ASSAINIS.	-		
69 M. CADRE DE VIE DES LOISIRS		-	
60 M. CHARGES NON REPARTIES			
S/TOTAL MOYENS DES SERVICES	3.750.000.000	19.200.000.000	22.950.000.000
TOTAL GENERAL	38.150.000.000	20.980.000.000	59.130.000.000

BUDGET CONSOLIDE D'INVESTISSEMENT

ANNEXE 5

Répartition des investissements par source de financement.

En millions de francs

TITRE	INTITULES DES SECTEURS	SOURCES DE FINANCEMENTS						TOTAL	
		INTERIEUR (1)		EXTERIEURS (2)					
		ETAT		EMPRUNTS		SUBVENTIONS			
		AP	CP	FA	PT	FA	PT	AP+FA	CP+PT
5	Investissements	1.673.223	344.995	1.056.966	226.295	472.268	101.077	3.202.457	672.367

AP = autorisation de programme

CP = crédits de paiement

FA = Financement acquis

Ou en négociation très avancée

PT = prévisions de tirage de l'année

budgétaire

Financements publics intérieurs (TRESOR)

Financements publics intérieurs (TRESOR)

Financements extérieurs

Financements extérieurs

(1) Opérations d'investissement financées sur ressources internes

(2) Opérations d'investissement financées sur aide étrangère

DEPENSES SUR RESSOURCES IADM

ANNEXE 11 : dépenses de fonctionnement financées sur ressources IADM

Imputation	INTITULE DES PROJETS	AFFECTATION RESSOURCES IADM
21 Secrétariat Général Présidence de la République		
11012001010 6232	AMENAGEMENTS URBAINS	400.000.000
	TOTAL SECTION	
50 Ministère Education		
43134391040 6311	UNIVERSITES SAINTS LOUIS	540.000.000
43134393070 6311	ENSA	100.000.000
43222230010 6311	COUD	100.000.000
43234392040 6311	CROUS	100.000.000
	CORPS EMERGENTS	
41216020010 6236	MAITRES CONTRACTUELS	1.031.867.000
41222133010 6237	VOLONTAIRES	2.466.860.000
42014033010 6238	PROFESSEURS CONTRACTUELS	605.775.000
42014033010 6239	VACATAIRES	248.300.000
43222244010 6432	BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ETRANGER	792.433.000
43222243010 6432	BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR NATIONAL	1.746.815.000
59 Ministère Enseignement Technique et Formation Prof		
	CORPS EMERGENTS	
429170090000 6238	PROFESSEURS CONTRACTUELS	26.010.000
429170090000 6239	VACATAIRES	11.940.000
	TOTAL SECTION	7.770.000.000
60 Charges non réparties		
91922347010 6499	APPUI AU SECTEUR PRIVE	500.000.000
912150490100 6499	CONVENTION CBAO SOTIBA ETAT	230.000.000
360150470100 6499	GUERITE DE BARGNY	370.000.000
	TOTAL SECTION	730.000.000
	TOTAL GENERAL	8.900.000.000

ANNEXE 11 bis
dépenses d'investissement financées sur ressources IADM

CODE PTIP	INTITULE DES PROJETS	AFFECTATION RESSOURCES PPTE
30 Primature		
49650	MISE EN ŒUVRE SCA	500.000.000
44081	PROG. DE RENF. DE LA NUTRITION	900.000.000
47019	PLATEFORME DIAMNIADIO	600.000.000
	TOTAL SECTION	2.000.000.000
42 Ministère Agriculture et Hydraulique		
11007	PROGRAMME RELANCE FILIERE ARACHIDE	5.000.000.000
11012	PROGRAMME AGRICOLE/VOLET ENGRAIS	1.550.000.000
	TOTAL SECTION	6.550.000.000
40 Ministère Economie Maritime		
14007	PLAN D'ACTION PECHE CONTINENTALE ET AQUACULTURE	500.000.000
14009	CELLULE RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE	250.000.000
	TOTAL SECTION	750.000.000
41 Ministère Infrastructures Equipements et Transports		
35003	COMPENSATION FINANCIERE WILLIS	800.000.000
	TOTAL SECTION	800.000.000
62 Ministère de l'Elevage		
12029	CONTROLE EPIZOOTIES/PACE	119.000.000
12058	PROJ.CREAT CENTRE IMPULS. ET MODERN. ELEV.	1.381.000.000
	TOTAL SECTION	1.500.000.000
35 Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de l'Emploi et des Organ. Prof.		
28066	Fonds National d'Action pour l'Emploi (FNAE)	1.500.000.000
	TOTAL SECTION	1.500.000.000
	TOTAL GENERAL	13.100.000.000

PARTIE NON OFFICIELLE

Conservation de la Propriété et droits fonciers
Bureau de Dakar Plateau

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Suivant réquisition n° 6, déposée le 22 février 2007, le Receveur des Domaines de Dakar, demeurant à Dakar et domicilié au Bloc fiscal, rue de Thiong angle rue Vincens, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal en vertu du décret n° 2006-739 en date du 31 juillet 2006, a demandé l'immatriculation au Livre foncier de Dakar-Plateau, d'un immeuble urbain consistant en un terrain bâti d'une contenance totale de 4 a 67 ca situé à Dakar rue Masclary et borné au Nord par la rue Masclary, à l'Est par le titre 13440, au Sud par le titre 756 et à l'Ouest par les titres 13427 et 14253.

Il a déclaré que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la Propriété foncière,
M^{me} Pinto SENE

Conservation de la Propriété et droits fonciers
Bureau de Dakar Plateau

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Suivant réquisition n° 7, déposée le 22 février 2007, le Receveur des Domaines de Dakar, demeurant à Dakar et domicilié au Bloc fiscal, rue de Thiong angle rue Vincens, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal en vertu du décret n° 2006-621 en date du 10 juillet 2006, a demandé l'immatriculation au Livre foncier de Dakar-Plateau, d'un immeuble urbain consistant en un terrain bâti d'une contenance totale de 5 a 90 ca situé à Dakar rue Amadou Assane Ndoeye et borné au Nord par la rue Amadou Assane Ndoeye, à l'Est par le titre 1179, au Sud par le titre 9531 et à l'Ouest par les titres 976 et 263.

Il a déclaré que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la Propriété foncière,
M^{me} Pinto SENE

Conservation de la Propriété et droits fonciers
Bureau de Dakar Plateau

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Suivant réquisition n° 8, déposée le 22 février 2007, le Receveur des Domaines de Dakar, demeurant à Dakar et domicilié au Bloc fiscal, rue de Thiong angle rue Vincens, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal en vertu du décret n° 2006-662 en date du 18 juillet 2006, a demandé l'immatriculation au Livre foncier de Dakar-Plateau, d'un immeuble urbain consistant en un terrain bâti d'une contenance totale de 223 mètres carrés situé à Gorée 1 rue du Port et borné au Sud par la rue du Port et des autres côtés par des terrains non immatriculés.

Il a déclaré que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la Propriété foncière,
M^{me} Pinto SENE

Conservation de la Propriété et droits fonciers
Bureau de Fatick

AVIS DE BORNAGE

Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier

Le mercredi 21 février 2007, à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble rural situé à Toubacouta, Communauté rurale de Toubacouta (Département de Foundiougne), consistant en un terrain nu d'une contenance de 51 625 mètres carrés et borné à l'Est par une rue non dénommée, au Sud par une rue non dénommée, à l'Ouest par le D.P.F. et au Nord par la zone de sécurité du domaine militaire.

L'immatriculation dudit immeuble a été demandée par le Receveur des Domaines de Fatick pour le compte de l'Etat du Sénégal, suivant réquisition du 27 octobre 2005 n° 4.

Le Conservateur de la Propriété foncière,
Ousseynou NIANG

ANNONCES

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers).

Etude de M^{re} Daniel-Sédar Senghor
et Jean-Paul Sarr, notaires associés
13-15, rue Colbert - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du certificat d'inscription du droit au bail, inscrit le 20 avril 1943 au profit du sieur Emile Perras et portant sur le titre foncier n° 1.278-DG.

Etude de M^e Patricia Lake Diop, *notaire*
5, Rue Victor Hugo - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du certificat d'inscription en quatrième rang relatif au titre foncier n° 964-DK ex-19.668-DG, portant garantie de la C.B.A.O. 2-2

Etude de M^{es} Papa Ismaël Kâ & Alioune Kâ
notaires associés
94, Rue Félix Faure - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte des titres fonciers n°s 3.080-DG, 8.654-DG et le titre foncier n° 8.014-SS, appartenant à la Société SDV - SENEGAL. 2-2

Etude de M^e Nafissatou Diop Cissé, *notaire*
30, Rue Victor Hugo - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 8.995-DG, appartenant à M. Idrissa Seck. 2-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 17.497-DG, appartenant à M. Libasse Faye et consorts. 2-2

Etude de M^e Edmond Badji, *notaire*
202, Avenue El Hadji Samba Khary Cissé - Louga

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 1.627 du Cercle de Louga au nom de M. Doudou Baye Fall. 2-2

Etude de M^e Khady Sosseh Niang, *notaire*
Quartier Carrière - n° 276 - Thiès

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du certificat d'inscription du droit au bail au nom de M. Abdoulaye Guèye, sur le titre foncier n° 4.467-TH, propriété de l'Etat du Sénégal. 2-2

Etude de M^e Amadou Moustapha Ndiaye, *notaire*
83, Boulevard de la République
Immeuble Horizons 2^{ème} étage - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie du titre foncier n° 8479-DG, appartenant à la Société d'Exploitation Michelin sarl. 2-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie du titre foncier n° 8947-GRD appartenant au sieur Souty Touré. 2-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 15.639-DG, en cours de transfert au livre foncier de Grand-Dakar, appartenant à M^{me} Louise Dupuy. 2-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 577-DG, devenu depuis le titre foncier n° 2931-de Dakar Plateau, appartenant aux sieurs et dames Raymond Albert François Dagobert Angrand, Mathilde Hélène Angrand, Angèle Mèry Angrand, Marie Louise Angrand, Renée Marcelle Angrand et Louise Dupuy Basthiéry. 2-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 232-L, appartenant aux héritiers Ganda Kamara à savoir : M^{me} Fatou Diaw, M^{me} Fatma Fall, Alioune Badara Camara, Mame Faguèye Camara, Birahim Camara, Binta Camara, Amadou Lamine Camara, Serigne Mbaye Camara, Ismaïla Camara, El Hassan Camara, El Ousseynou Camara, Mame Fadièye Camara, Aminata Camara, Sokhna Camara et Mounemounine Camara. 2-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 23.050-DG, reporté au livre foncier de Grand-Dakar sous le n° 5843-GRD, appartenant à M. Abdourahim Agne. 2-2

Etude de M^e Amadou Moustapha Ndiaye
Aïda Diawara Diagne *notaires associés*
83, Boulevard de la République
Immeuble Horizons 2^{ème} étage

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du certificat d'inscription du titre foncier n° 24.052-DG, devenu n° 2.244-GRD, appartenant à M. Abdoulaye Gacko. 1-2

Etude de M^e Marie Bâ *notaire*
BP 197 - Kaolack

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 4519-SS, appartenant à « l'hôtel de PARIS SA ». 1-2

Etude de M^{re} Boubacar Seck
Aïssatou Sow & Mouhamadou Mbacké *notaires associés*
27, Rue Jules Ferry x Moussé Diop - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 5.050-DG, devenu le titre foncier n° 20.38-GRD, appartenant à M. Birahim Ndiaye. 1-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 188-DK, appartenant à M^{me} Zahié Farhat. 1-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du certificat d'inscription de l'hypothèque de la BICIS sur le titre foncier n° 5.145-DK à l'encontre de M. Boubacar Dia et M^{me} Colette, en date du 17 mars 1993. 1-2

Etude de M^{re} François Sarr & associés
33, Avenue Léopold Sédar Senghor - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 26.212-DG, devenu depuis le titre foncier n° 7978-DK, appartenant à la Société COLGATE PALMOLIVE SENEGAL dont le siège est à Dakar Km 2, Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar. 1-2

Etude de M^{re} Papa Sambaré Diop *notaire*
5, Rue Carnot - BP 3923 - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier portant sur le lot n° 28-D à distraire par voie de morcellement du titre foncier global n° 5.425-DG, situé à Dakar-Yoff, lieudit « lotissement de Ouarar Ranhar », et appartenant à M. Médoune Guèye. 1-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 16.253-DG, devenu le n° 294-DK d'un immeuble d'une contenance superficielle de 405 mètres carrés, situé à Dakar, Colobane, rues 39 x 38 et appartenant à M. El Hadji Taïba Touré. 1-2

Etude de M^{re} Papa Ismaël Kâ & Alioune Kâ *notaires*
94, Rue Félix Faure BP 2899 - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 648-R, appartenant à M. Amadou Assane Ndoeye. 1-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 1.743-R, appartenant à M. Amadou Assane Ndoeye. 1-2

Etude de M^{re} Cheikh Ahmadou Ndiaye
Avocat à la Cour
15, Avenue Jean Jaurès - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 2634-DP, appartenant aux héritiers de feu Mamadou Mandir Guèye représentés par l'Administrateur séquestre Abdoulaye Diouf. 1-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 2635-DP, appartenant aux héritiers de feu Mamadou Mandir Guèye représentés par l'Administrateur séquestre Abdoulaye Diouf. 1-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 24.223-DG, appartenant à M. Abdou Ndiaye 1-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 13.257-DG, appartenant à M^{me} Bouya Tandian, épouse Marega. 1-2

Etude de M^{re} Patricia Lake Diop *notaire*
5, Rue Victor Hugo - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie du titre foncier n° 16.569-DG, appartenant à M^{me} Sabelle Khader Touré épouse Djellani. 1-2

Etude de M^{re} Guédel Ndiaye & associés
Avocats à la Cour
73 bis, Rue A. Assane Ndoeye - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n° 8.479-DG, appartenant à la Société Michelin. 1-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie du titre foncier n° 201 du Niani-Ouli, appartenant au sieur Amadou Gaye. 1-2